Déclaration liminaire

CAPA de la Hors Classe des PLP

Du vendredi 17 Mai 2019

Syndicat national de l'enseignement public
Académie de Nice

Monsieur Le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Nous constatons que l'accès à la hors classe et l'avancement d'échelon, prévus dans la progression de carrière des fonctionnaires, n'ont malheureusement plus vocation à constituer une amélioration niveau de vie des personnels. Ils atténuent seulement la régression du pouvoir d'achat qu'ils subissent.

Après plusieurs années de "gel" de la valeur du point d'indice (juillet 2010 - juillet 2016), une revalorisation globale et significative des traitements est nécessaire.
Ni l'insignifiante augmentation de la valeur du point d'indice (56,2323 € en février 2017 contre 55,5635 € en juillet 2010), ni l'ajout de quelques points d'indice aux grilles indiciaires du corps des PLP dans le cadre du PPCR ne compensent cette perte de revenus.

AD revendique à la fois l'augmentation de la valeur du point d'indice et la revalorisation de la grille indiciaire des professeurs.

A l'étude du document, nous sommes satisfaits de constater que la quasi-totalité des promouvables du 11ème échelon soient proposés bien qu'un sentiment d'incompréhension domine face aux avis figés pour la période transitoire (note de service n° 2019-070 du 10-5-2019 MENJ - DAF D1).
Ils sont attachés à la reconnaissance de leur travail quotidien et de leur investissement tout au long de leur carrière. Quelques avis restent ainsi sujets à caution, et particulièrement pour celles et ceux qui, susceptibles d'être promus, ne le sont pas par suite d'un avis qui les pénalise car non révisé.

Une analyse plus approfondie montre cependant quelques disparités :

- <u>Au niveau de la parité :</u>

Alors que le corps des PLP est plutôt équilibré entre les hommes et les femmes (cf élections pro) les promouvables au nombre de 357 se répartissent entre 160 femmes et 197 hommes**.** Les 61 promouvables se répartissent entre 35 hommes soit 57,4% et 26 femmes, 42.6 %. Les femmes continuent d'avoir toujours du retard dans leur avancement.

- <u>Au niveau de l'âge :</u>

Le plus âgé a 63 ans et le plus jeune, 43 ans : l'amplitude des 20 ans reste toujours aussi importante.

- <u>Au niveau des disciplines :</u>
  0% pour techniques culinaires, 6% pour le service, 10% pour les arts appliqués, 14 % pour la bio techno, 16% pour Lettres-Histoire, 22.2 % pour l'économie gestion vente, et 36 % pour les GA, 33% mécanique construction.

Action et Démocratie ose espérer un meilleur équilibre pour l'avenir et remercie les personnels du rectorat de la SPEEO (Service des Personnels Enseignants, d'Education et d'Orientation) pour leur grande disponibilité.

De façon plus générale, concernant la réforme du lycée professionnel :

1. **Les familles de métiers**

À l'entrée en seconde, il ne sera plus possible de choisir un métier mais une famille de métiers contenant des spécialités souvent très différentes, le choix de spécialité étant repoussé à l'entrée en première. Le BAC GA, voulu par le ministère en 2012, en a été le précurseur en regroupant la comptabilité et le secrétariat. Avec quel résultat ?

À la rentrée 2019, le ministère avoue que « les élèves et leur famille ont du mal à identifier un métier précis et à se projeter dans cette formation ». Il supprimera 1500 postes de GA en 3 ans sur le territoire national. Ce qui représente pour l'académie de Nice une baisse de 54 % des places offertes aux élèves de GA à l'horizon 2020 /2021.

Quelles seront les conditions de poursuite de carrière des professeurs de cette spécialité dans notre académie ? Les professeurs ayant déjà demandé un RDV auprès du service conseiller de la mobilité ne reçoivent que des réponses évasives, et sans certitude de perspective. Nous rappelons que la lettre du ministère met comme priorité le reclassement de ces professeurs.

2. **La co-intervention :**

Elle impose des heures de cours partagées entre un professeur de pratique professionnelle et un professeur d'enseignement général, ce qui entraîne une diminution conséquente des horaires d'enseignements notamment dans l'enseignement général où 370 h sont supprimées par cycle, sans parler de la complexité de mise en œuvre d'emplois du temps compatibles et de la coordination systématique bien trop chronophage.

Comment comprendre et expliquer l'initiative de certains chefs d'établissement qui annualisent ces heures sur la base d'un coefficient de minoration de 0,75 accompagné des propos « c'est à prendre ou à laisser » ? Est-ce une volonté de démotiver les professeurs ?

De même que notre ministre annonce l'objectif d'atteindre « la voie de l'excellence pour le Lycée Professionnel dans un monde qui se transforme » comment supporter des propos tels que « la SEP est une verrue qui fait baisser les résultats de l'établissement ».

Est-ce une manière supplémentaire de démotiver les professeurs ?

Concernant l'enquête sur le **climat scolaire** où plusieurs établissements ont été volontaires où nous en sommes à la période de restitution des résultats pour certains. Quelques-uns nous interpellent, notamment sur le soutien de la hiérarchie ressenti comme trop insuffisant voire inexistant.

A&D demande que l'enseignant bénéficie d'un soutien affiché de l'administration et qu'aucun manquement au respect dû aux professeurs ne soit plus toléré. Que soient sanctionnés ou retirés de nos classes les élèves incontrôlables et violents qui perturbent gravement les cours empêchant les autres élèves de bénéficier de l'enseignement que l'éducation nationale est en devoir de leur garantir en permettant à l'enseignant d'exercer son métier sereinement. A&D signale le manque de structure adaptée (ITEP) dans l'académie.

C'est pour cela que A&D demande que la protection fonctionnelle soit accordée de façon systématique.

Nous terminerons notre déclaration en ayant une pensée pour Jean Willot, collègue qui s'est suicidé il y a 6 semaines ayant été accusé à tort par une mère d'élève. Ce mercredi 15 mai, le président d'A&D lui a rendu hommage avec une déclaration soutenue également par d'autres organisations syndicales.

« Le silence a tué Jean : tuons le silence »

Les commissaires paritaires d'**Action et Démocratie CFE CGC**